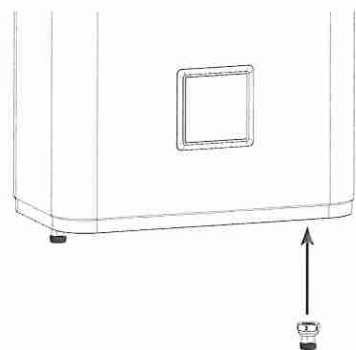


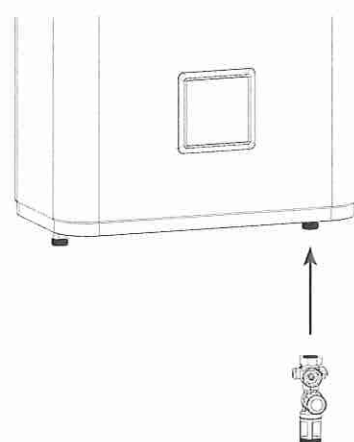
ÉTAPE 1

Visser le raccord diélectrique sur le piquage eau froide du chauffe-eau.
Faire l'étanchéité suivant les règles de l'art.



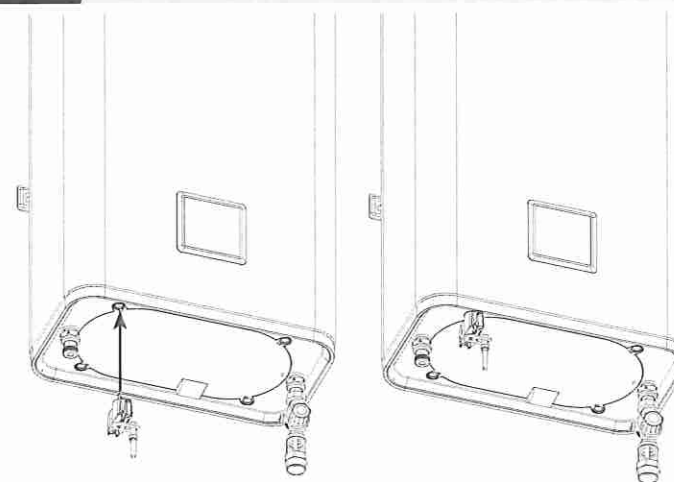
ÉTAPE 2

Visser le groupe de sécurité sur le raccord diélectrique. Faire l'étanchéité suivant les règles de l'art.



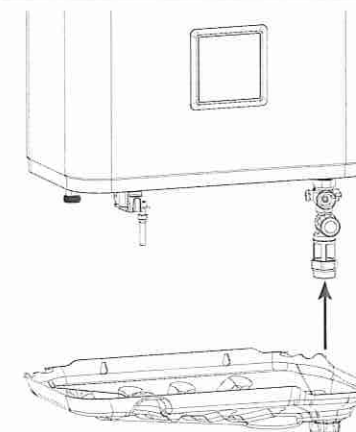
ÉTAPE 6

Visser l'ensemble préparé à l'étape 5 à la place du la vis du capot



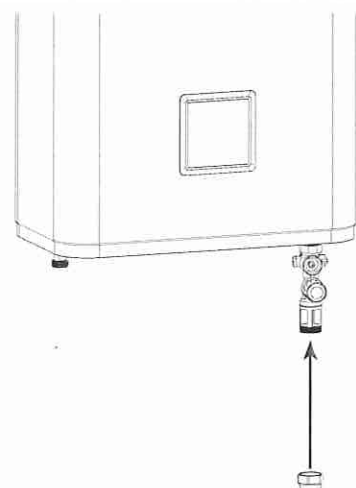
ÉTAPE 7

Emboîter le bac sur le raccord 1" égal



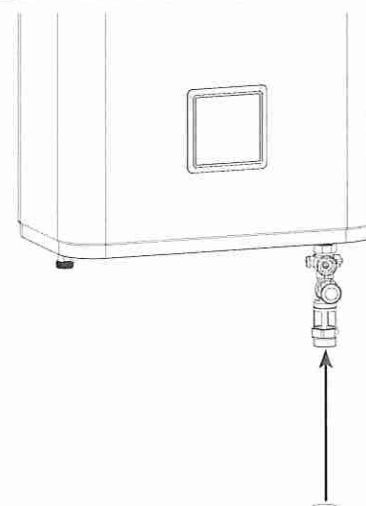
ÉTAPE 3

Visser le raccord 1" égal sur le groupe de sécurité



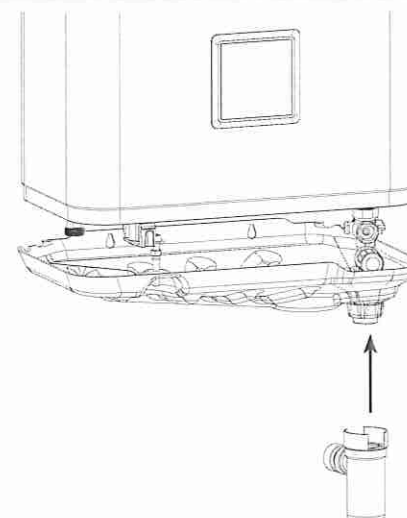
ÉTAPE 4

Glisser le joint 1" sur le raccord égal



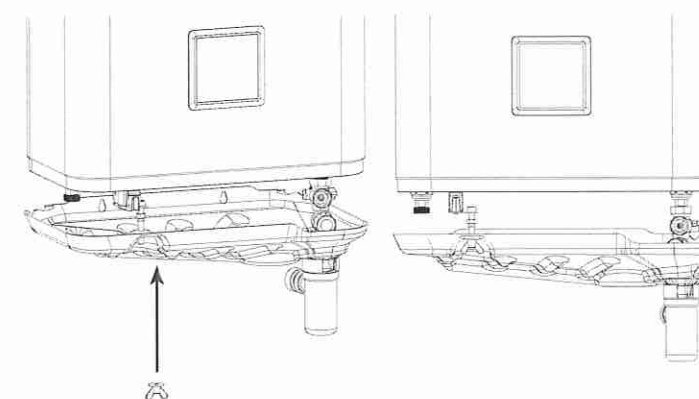
ÉTAPE 8

Visser le siphon sur le raccord 1" égal



ÉTAPE 9

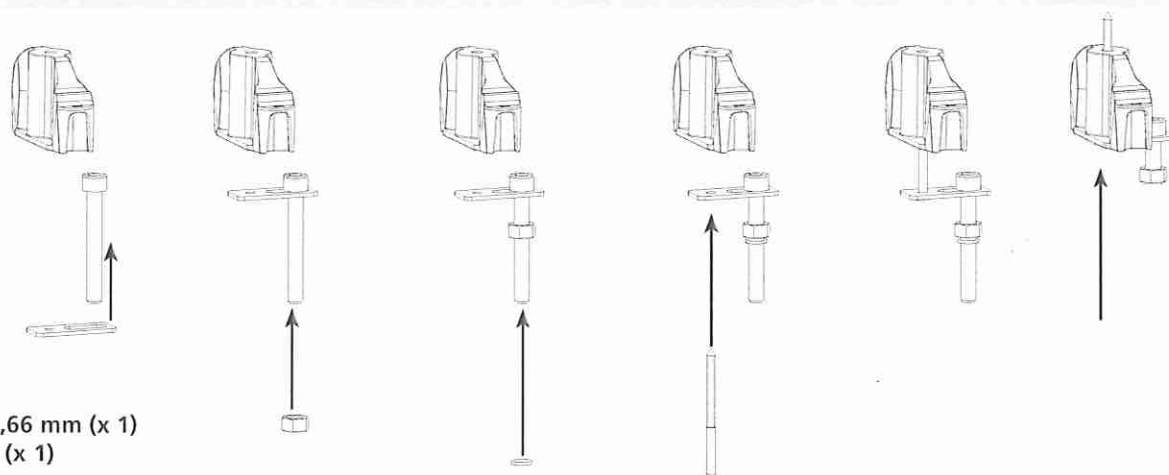
Visser l'écrou à oreilles sur la vis plastique jusqu'à mettre le bac de niveau



ÉTAPE 5

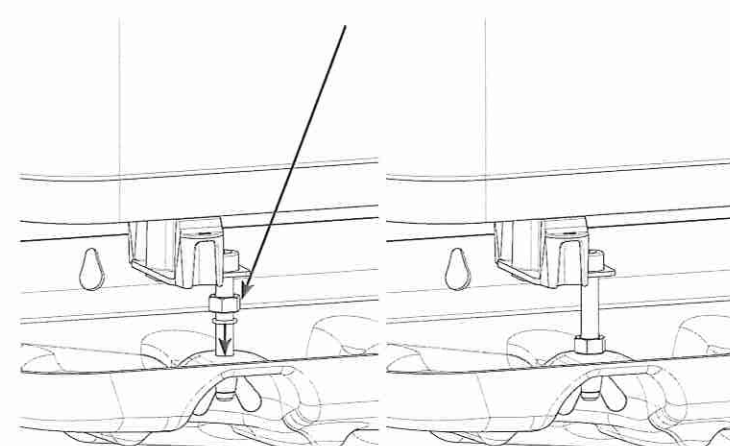
Préparation de l'entretoise et reprise d'effort

- Entretoise (x 1)
- Platine (x 1)
- Vis M8 (x 1)
- Écrou M8 (x 1)
- Joint torique Ø 7,66 mm (x 1)
- Vis SPAX 4,5 mm (x 1)



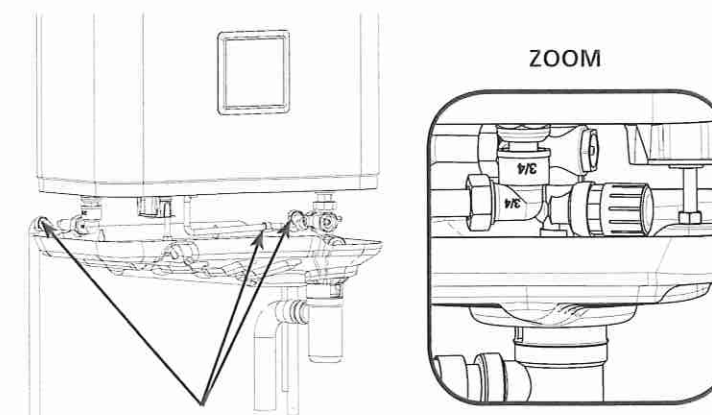
ÉTAPE 10

Serrer l'écrou M8 pour maintenir serré le bac contre l'écrou à oreille



ÉTAPE 11

Enrouler les colliers auto-agrippants anti-gouttes sur les tuyaux et le câble électrique



Les perçages à l'arrière du bac permettent de fixer le bac au mur, si besoin. Si le bac penche vers l'avant ou vers l'arrière alors corriger sa position en le fixant au mur.

AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX :

Bac compatible uniquement avec les chauffe-eau plat 40L/65L/80L ou carré 100/120L

Le bac permet de récupérer les eaux de fuite et de les évacuer via un siphon qui doit être relié à l'évacuation jusqu'à un débit de 8L/min. Au-delà il y a un risque de débordement.

Le bac fonctionne pour un produit monté exclusivement en position verticale. Les décalages d'angle ne sont pas admis.

ATTENTION :

Il faut donner une forme en U aux canalisations et câbles pour générer un point bas au-dessus du bac pour :

- Le tuyau d'alimentation d'eau froide
- Le tuyau d'eau chaude
- Le câble d'alimentation

Par exemple avec un système chapeau de gendarme inversé.

Ceci afin de permettre la récupération dans le bac des gouttes d'eau qui pourraient ruisseler sur ces éléments.

Dans le cas où de l'eau ruissèle sur des éléments hydrauliques et tombe à côté du bac alors la responsabilité du fabricant ne pourra être engagée.

Le non-respect des consignes du fabricant et/ou des préconisations suivantes peut provoquer des dommages aux pièces composant cet équipement ainsi qu'au chauffe-eau :

- Ne pas serrer à plus de 1,6 Nm les vis de l'entretoise sur le chauffe-eau.
- Vérifier que l'eau s'évacue correctement en la faisant couler dans le bac au niveau des 4 coins du bac de récupération.
- Ne pas utiliser de produits chimiques caustiques (tels que les dissolvants, l'essence ou l'eau de javel) pour nettoyer les composants.

La présence du bac n'exonère pas de la manipulation mensuelle de la soupape du groupe de sécurité.

La présence du bac n'exonère pas du montage du capot de protection des parties électriques du chauffe-eau.

GARANTIE :

L'accessoire bac est minutieusement inspecté pendant les diverses phases de la production.

Le fabricant offre une garantie sur l'accessoire bac contre tout défaut de fabrication ou de matériaux pendant une période de deux ans à compter de la date de pose (facture d'installation faisant foi).

Si un problème se manifeste pendant la période de garantie, le produit défectueux complet devra être retourné au service après-vente avec la facture d'achat afin de procéder à son examen.

Si notre inspection révèle un défaut de fabrication ou de matériaux, le produit sera remplacé ou réparé, et vous sera renvoyé à titre gratuit.

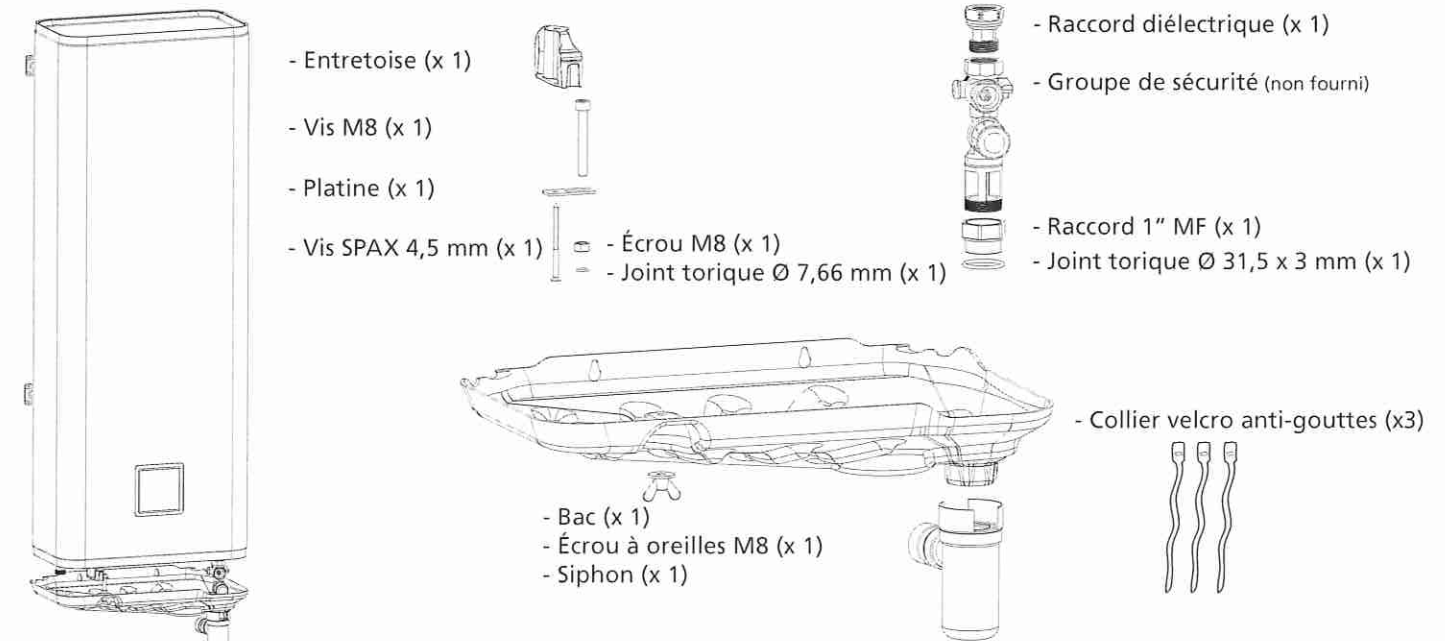
La garantie ne peut jouer que si les produits ont fait l'objet d'une installation par un professionnel qualifié conformément aux règles de l'art et aux normes en vigueur ; et d'un usage normal dans les conditions d'emploi pour lesquelles ils sont prévus. Les incidents dus à un montage non conforme à la notice technique du Vendeur sont exclus de la garantie. Sont exclus de la garantie, les incidents dus : à des cas fortuits ou de force majeure ; aux remplacements ou réparations qui résulteraient de l'usure normale des produits ; aux détériorations ou accidents provenant de négligence, de transformation, de défaut d'installation, de surveillance ou d'entretien et d'utilisation anormale ou non conforme aux prescriptions et notices du fabricant sur les produits. La garantie est limitée au remplacement gratuit ou à la réparation par le fabricant des pièces reconnues défectueuses par les services du Vendeur et exclut tous frais de main-d'œuvre, de déplacement ou de transport ainsi que toute indemnité à titre de dommages et intérêts.

Le bac est uniquement compatible avec les groupes de sécurité suivants :

- COMAP 88006-01
- WATTS gamme SFR droit 3/4"
- CALEFFI 5261
- GRK 113-3G et 115-3G
- COMATHERM Secur plus 3470300 et 34603
- ORKLI GS110000 – GS1130000 – GS21300001 – GS21100001

Le bac est compatible avec le montage d'un limiteur de température.

CONTENU DU COLIS



DIMENSIONS DES BACS

Bac pour chauffe-eau plat 40 / 60 / 80 L

Bac pour chauffe-eau carré 100 / 120 L

